

Communiqué du Comité ONG du 5 février 2019

Douze nouveaux projets d'ONG financés par l'AFD

Le Comité ONG de l'AFD, émanation du Conseil d'administration, qui s'est tenu le 5 février, a validé le co-financement de douze nouveaux projets d'ONG françaises, pour près de 13,5 millions d'euros. Ces financements permettent la mise en œuvre de projets pour un montant global de 24,5 millions d'euros. Un tiers des projets se déploient au Sahel et ont pour objectif le renforcement de capacités agricoles et de la jeunesse.

Convention de partenariat pluriannuel

IECD - Appuyer des dispositifs d'insertion et de formation pour les jeunes et les entrepreneurs

Pays : Maroc, Egypte, Liban, Côte d'Ivoire, Cameroun, République démocratique du Congo, République du Congo, Madagascar, Vietnam et Myanmar.

Face aux défis du chômage massif des jeunes, de l'emploi précaire et de l'économie informelle dans les économies des pays en développement, l'Institut européen de coopération et de développement (IECD) se donne pour ambition à travers cette première convention de partenariat pluriannuel d'aider les jeunes à accéder à un emploi durable en s'appuyant sur deux leviers complémentaires :

- l'amélioration des écosystèmes locaux de formation pour donner de meilleures chances d'insertion professionnelle aux jeunes,
- le développement des capacités de gestion des petits entrepreneurs ou jeunes porteurs de projets entrepreneuriaux pour que leur entreprises se pérennisent et créent davantage d'emploi et de richesse.

Le programme proposé sera déployé dans dix pays du pourtour méditerranéen, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est, dans lesquels l'IECD est déjà implanté.

Ce sont ainsi plus de 12 000 jeunes en formation ou entrepreneurs et 350 professionnels de la formation qui bénéficieront directement de ce programme, issus d'une soixantaine d'organisations partenaires de l'IECD (écoles professionnelles, centres de formation, associations locales).

Cette convention de partenariat pluriannuel (CPP) permettra par ailleurs à l'IECD de renforcer ses capacités propres sur les plans organisationnel, technique et stratégique. L'association se fixe notamment un programme ambitieux de partage et de valorisation de son expertise auprès des acteurs publics locaux et de ses pairs.

La CPP a une durée de quatre ans. Son montant global s'élève à 13,6 millions d'euros (dont 7,7 millions d'euros financés par l'AFD). Le comité ONG du 5 février a validé le financement de la première tranche de deux ans : 3,3 millions d'euros, soit 56 % des 5,9 millions d'euros du montant total de la première tranche.

Pour en savoir plus sur les CPP : voir [Bilan d'activités](#), page 14

Projets de terrain

Croix-Rouge française - Renforcement de la sécurité alimentaire des populations dans la région de Zinder, au Niger

Au cours d'une année « normale » (sans sécheresse et pertes de récoltes), 1,5 million de nigériens environ requièrent une assistance alimentaire. Ce chiffre peut atteindre 6,5 millions en cas de crise majeure, dont la menace grandit du fait du réchauffement climatique. La région de Zinder connaît le plus fort taux de malnutrition du pays : un enfant sur deux est en malnutrition chronique.

Pour lutter efficacement contre ce phénomène de malnutrition, le projet présenté par la Croix-Rouge française a pour objectifs de prévenir et de répondre aux crises alimentaires en organisant la mise en place d'un système d'alerte précoce et de réponse efficace à la crise, fondé sur les communautés et sur le développement de l'agriculture locale.

La subvention accordée par l'AFD s'élève à un million d'euros sur un budget de 1,5 million d'euros, soit 66% du budget total du projet, sur 3 ans.

Secours Islamique France - Redynamisation des banques de céréales dans le cercle de Mopti, au Mali

Le projet vise à améliorer la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables du cercle de Mopti par la mise en place de banques de céréales fonctionnelles. Pour ce faire, trois banques de céréales seront réhabilitées (à Socoura, Fatoma et Sio) et une banque de céréale sera créée ex nihilo dans la ville de Mopti. Les banques de céréales seront mises ou remises en état de fonctionner avec les équipements nécessaires il sera procédé à l'achat de stocks de céréales L'organisation de la gouvernance administrative et financière sera assurée par les communautés en lien avec les autorités communales, ce qui permettra la durabilité de ces installations. Suivant un système de pré-identification communautaire, les céréales sont vendues à un prix inférieur au prix du marché pendant la période de soudure aux familles pauvres et données aux familles les plus pauvres.

Les bénéficiaires directs du projet sont 5 692 ménages vulnérables qui bénéficieront chaque année des services offerts par les quatre banques de céréales, soit 45 530 personnes.

La participation demandée à l'AFD est de 1 500 000 euros sur un budget total de 2 143 040 euros soit 70% du montant.

Solidarité laïque - Soutenir les initiatives des jeunes dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la citoyenneté

Pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Sénégal et France.

L'emploi-salarié devient de moins en moins accessible aux jeunes vulnérables des zones périphériques des grandes villes. En réponse à ce phénomène, le programme « Compétences Pour Demain » contribue à la recherche de solutions nouvelles pour l'autonomisation des jeunes, avec pour axes principaux l'emploi, l'enseignement du numérique, l'environnement, la formation à des techniques agricoles, ainsi que l'engagement citoyen et la réduction des ruptures sociales.

Cette convention-programme vise également à renforcer la synergie entre acteurs, les capacités de financement des actions menées et le renforcement des sociétés civiles des pays concernés. Il est réalisé par Solidarité Laïque en consortium avec Aide et Action, en partenariat avec deux autres organisations de la société civile (OSC) françaises et six OSC d'Afrique subsaharienne. 6500 jeunes dont au moins 3380 jeunes filles (soit 52 % en moyenne par pays) bénéficient de ce projet.

La subvention accordée par l'AFD s'élève à deux millions d'euros sur un budget de 3 421 362 euros, soit 58,46 % du budget total du projet.

Pour en savoir plus sur les conventions-programmes : voir [Bilan d'activités](#), page 13.

Santé Sud - Prévention des abandons et du placement en institution des enfants, au Mali

Au Mali, l'abandon d'enfant a pris une proportion alarmante dans les grands centres urbains et particulièrement à Bamako.

Le projet, présenté par l'ONG Santé Sud, vise à réduire le nombre d'enfants abandonnés à Bamako et à améliorer leur prise en charge. Il prévoit de renforcer des acteurs de la société civile dans la prévention des grossesses non désirées des jeunes filles vulnérables et de contribuer au développement d'alternatives au placement des enfants en institution. Le projet ambitionne également d'avoir un impact sur la politique nationale de protection de l'enfance notamment par le biais d'une plate-forme qui mettra en œuvre des actions sur les enjeux de la protection des enfants abandonnés au Mali.

La subvention accordée par l'AFD s'élève à 250 000 euros sur un budget de 669 348 euros, soit 37 % du budget total du projet, sur trois ans.

Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) – Renforcement des organisations de la société civile du Congo-Brazzaville

Dans un contexte de climat social et économique tendu, dû notamment au chômage lié à la crise économique que traverse le pays, le projet porté par le CFSI vise à renforcer la société civile congolaise engagée dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

Ce programme permettra aux associations congolaises, en partenariat avec leurs homologues françaises, d'accroître leur reconnaissance et leur capacité de dialogue avec les pouvoirs publics. Pour cela, le projet prévoit notamment de poursuivre des formations locales et interdépartementales et de mettre en place un fonds d'appui projet pour la mise en pratique des acquis.

Le programme, qui s'intitule Programme concerté pluri-acteurs, couvre sept des douze départements du pays et est composé de 143 organisations membres (118 OSC congolaises, 19 françaises et 6 collectivités territoriales congolaises). Il implique également quatre ministères membres de droit, congolais et français.

La subvention accordée par l'AFD s'élève à 1 860 000 euros sur un budget de 2 493 650 euros, soit 75 % du budget total du projet.

Experts solidaires - Irrigation et gestion collective de la ressource en eau pour une amélioration des conditions de vie des agriculteurs palestiniens à Hébron, dans les Territoires palestiniens.

L'épisode de sécheresse que connaissent les Territoires palestiniens depuis cinq ans aggrave les conditions de vie des paysans palestiniens.

Le projet présenté par Experts Solidaires a pour objectif d'augmenter la ressource en eau disponible pour les agriculteurs de deux villages proches d'Hébron, en Cisjordanie, par une meilleure captation des eaux d'origine naturelle et de plus grandes capacités de stockage. Le projet enseignera aux agriculteurs les techniques et les pratiques qui permettent d'optimiser l'utilisation de l'eau, et ainsi de l'économiser.

En favorisant la création d'associations d'agriculteurs irrigants et la mise en place d'un cadre de gestion intégrée et participative de la ressource en eau (GIRE), à l'échelle locale, le projet entend également pérenniser l'impact de ses actions. Il formera également à la gestion collective de l'eau et à l'agriculture irriguée le personnel de son partenaire local, l'Union of Agricultural Workers Committees (UAWC) et les acteurs concernés (ministères, municipalités, etc.).

2200 personnes devraient bénéficier de ce projet.

La subvention accordée par l'AFD s'élève à 232 000 euros sur un budget de 650 000 euros, soit 35,7 % du budget total du projet.

Douleurs sans frontières – Améliorer la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs à Madagascar

La douleur peut être si invalidante, socialement et individuellement, qu'elle interdit ou empêche toute activité pour la personne qui souffre et représenter un obstacle à la guérison. Pourtant, l'existence de la douleur reste assez méconnue, voire déniée, ainsi que la possibilité de la soulager.

Depuis 2009, Douleurs sans Frontières intervient à Madagascar pour faire prendre conscience à un grand nombre d'acteurs du système de santé de l'importance de la prise en charge de la douleur, afin de lever les résistances du corps médical vis-à-vis de substances mal maîtrisées et amener celui-ci à s'approprier des techniques jusqu'alors inconnues, et, enfin, convaincre les autorités d'en faire un enjeu des politiques de santé.

L'AFD poursuit son soutien à Douleurs Sans Frontières dans cette troisième phase qui doit permettre de poursuivre la formation initiale et continue sur la prise en charge de la douleur des acteurs du système de santé, de contribuer à l'élaboration d'un plan national de lutte contre la douleur, de déployer le suivi à domicile des patients et d'améliorer l'accès aux techniques médicamenteuses (antalgiques) et non médicamenteuses comme l'hypnose.

Le projet bénéficiera à 6500 patient·e·s et 1500 professionnel·le·s de santé

La subvention accordée par l'AFD s'élève à 362 700 euros sur un budget de 725 400 euros, soit 50 % du budget total du projet.

Essor - Développement de l'agriculture péri-urbaine

Pays : Mozambique, République du Congo, Guinée Bissau et Tchad

Face à l'expansion des villes, l'agriculture péri-urbaine peine à se maintenir. En effet, l'insécurité foncière n'encourage pas les producteurs à investir (dans l'irrigation, par exemple) et les politiques d'aménagement du territoire urbain n'intègrent pas l'agriculture urbaine. Ces agriculteurs, souvent

marais, sont contraints de cultiver sur un petit espace et abusent des pesticides et des engrais chimiques pour augmenter leurs rendements.

Le projet présenté par l'ONG ESSOR a pour objectif d'accompagner le développement d'une agriculture péri-urbaine biologique et de l'intégrer dans la planification urbaine des grandes villes du Mozambique, de République du Congo, de Guinée Bissau et du Tchad.

La subvention accordée par l'AFD s'élève à 911 400 euros sur un budget de 2 585 256 euros, soit 35 % du budget total du projet, sur 3 ans.

GEVALOR – AFRICOMPOST 2 : Projet d'amélioration de la gestion des déchets de la ville de Dschang, au Cameroun

La ville de Dschang (169 000 habitants produisant environ 30 000 tonnes de déchets par an) a fait partie, en 2012, du programme multi-pays Africompost 1 qui a contribué à la création d'une agence municipale de gestion des déchets et de deux unités de compostage.

La finalité du présent projet est d'assurer la pérennisation de l'activité de compostage, en développant la collecte des déchets et en structurant un opérateur de compostage. Il a deux objectifs spécifiques : développer durablement l'accès au service de gestion des déchets des ménages et des marchés de la ville, et renforcer l'action entrepreneuriale de l'opérateur de compostage pour pérenniser la valorisation des déchets.

Ce projet, d'un montant de 641 398 euros, est financé par l'AFD à hauteur de 225 000 euros soit 35 % du montant du projet.

Projets d'intérêt général

La Guilde – Agence des Microprojets

Le présent projet d'une année a pour objectif de maintenir la dynamique insufflée lors des deux programmes triennaux précédents financés par l'AFD. Il s'agit de soutenir et de valoriser les initiatives des petites associations de solidarité internationale. Pour ce faire, l'Agence des microprojets (AMP) assure le financement de microprojets de solidarité internationale sur une variété de thématiques. Les porteurs de projets bénéficient aussi d'un accompagnement dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leur projet.

Les cofinancements attribués par l'AMP sont de l'ordre de 10 000 €. Ces cofinancements seront accordés lors de deux appels à projets qui interviendront au printemps et à l'automne de cette année.

Subvention de 1 400 000 euros, soit 46 % du montant total du projet qui s'élève à 3 039 150 €

Collectif Éthique sur l'étiquette - Mondialiser les droits humains au travail

Subvention accordée au Collectif Ethique sur l'Etiquette pour mener ses activités de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de l'amélioration des droits humains au travail. Le Collectif se concentre sur les filières mondialisées de production de biens achetés en France, principalement issus de l'industrie textile, tant par les particuliers (produits de grande consommation) que par les pouvoirs publics (achats publics).

L'enjeu est de changer les pratiques des entreprises multinationales, principales donneuses d'ordre dans l'industrie manufacturière, pour qu'elles assument leurs responsabilités et respectent les

obligations qui leur sont fixées par les « Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme » (ONU, 2011) et par la loi française, adoptée en mars 2017, sur le devoir de vigilance des multinationales.

Les actions du Collectif ciblent les pouvoirs publics (pour défendre l'application des normes réglementaires et promouvoir des achats publics responsables), les entreprises (par des interpellations sur les cas de violations des droits dans leurs chaînes de productions et des recommandations pour améliorer leurs pratiques), et les citoyens (incités à se mobiliser pour une consommation éthique et pour faire pression sur les décideurs économiques et politiques afin que les droits humains au travail soient mieux respectés dans le monde).

Subvention de 434 280 euros, soit 55 % du montant total du projet, 789 600 €.